



Banque
européenne
d'investissement

La banque de l'UE



EUROPEAN
INVESTMENT
FUND



2015

Rapport sur les PME

Les activités du Groupe BEI à
l'appui des PME et des ETI



Messages clés et principales réalisations du Groupe BEI en 2015

Le Groupe BEI a su efficacement toucher les PME **via une gamme de plus en plus variée d'instruments, le plus souvent intermédiés, de financement par la dette, de partage des risques et de capital-investissement**, destinés à améliorer les conditions auxquelles ces entreprises se financent et à leur permettre un accès continu aux ressources financières. En outre, en complément de ses activités de financement, la BEI a proposé ses services de conseil aux PME.

Le **Groupe BEI a déployé une nouvelle génération d'instruments financiers de l'UE** à l'appui des PME via des programmes thématiques ciblés tels que **InnovFin – Financement européen de l'innovation, COSME – Programme pour la compétitivité des entreprises et des PME et EaSI – Programme pour l'emploi et l'innovation sociale**. En outre, en partenariat avec la Commission européenne, le Groupe BEI **a lancé avec succès l'Initiative en faveur des PME (IPME)** dans une première série de pays.



Le Groupe BEI a **continué d'apporter un soutien record aux PME, avec 28,4 milliards d'EUR de nouvelles opérations** signées. Il estime que ces engagements ont permis de mobiliser au moins **69,7 milliards d'EUR de financements à l'appui des PME.**

La Groupe BEI a travaillé en **étroite coopération avec près de 1 000 intermédiaires financiers**, tels que des banques, des sociétés de crédit-bail, des organismes de garantie, des institutions de microfinance, des gestionnaires de fonds de capital-investissement et, **de manière croissante, des institutions nationales de promotion économique (INPE).**

Le Groupe BEI a réagi rapidement à l'appel des parties prenantes de l'UE à mettre en place un volet spécifiquement **destiné aux PME au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS), dans le cadre du Plan d'investissement pour l'Europe** ; le FEI a déjà engagé plus d'un tiers de l'ensemble des ressources mises à disposition par la BEI et la Commission européenne au titre du volet PME, et la BEI a signé ses premières opérations de prêt à l'appui de PME innovantes dans le cadre du volet Infrastructures et innovation du FEIS.

L'engagement en faveur des **petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire (PME¹)** continue de constituer, **à lui seul, le plus grand des objectifs de politique publique du Groupe BEI** ; l'appui aux PME a ainsi représenté 29 % du volume total de signatures de la BEI et près de l'intégralité des activités du FEI.

1. Sauf indication contraire, dans toute la suite du texte, la dénomination « PME » inclut les ETI.

Le financement des PME reste aussi une activité clé de la BEI à l'extérieur de l'UE. En particulier dans les pays partenaires, la BEI, par le soutien qu'elle apporte aux PME – et en particulier aux microentreprises –, également via des activités ciblées de conseil, contribue à étayer la réalisation des objectifs stratégiques plus larges de l'UE en matière de développement du secteur privé.

Quelque **240 000 PME employant plus de 4,1 millions de personnes** ont bénéficié d'un soutien pour leurs activités via les opérations du Groupe BEI.

Soutien apporté par le Groupe BEI aux PME en 2015 (en milliards d'EUR)

Soutien du Groupe BEI aux PME	À l'intérieur de l'UE			À l'extérieur de l'UE			Total	
	BEI	FEI ¹	Groupe BEI	BEI	FEI ¹	Groupe BEI	BEI	Groupe BEI
Approbations	25,1	9,7	34,8	3,0	s.o.	3,0	28,1	37,8
Signatures	19,8	7,0	25,6 ⁴	2,8	s.o.	2,8	22,6	28,4
Décaissements ²	17,7	s.o.		2,3	s.o.		20,0	
Affectations (volume)	18,8	k. A.		1,9	s.o.		20,7	
Financements mobilisés	39,6	26,9	64,4 ⁴	5,6	s.o.	5,6	45,2	69,7
					s.o.			
Affectations	152 000	s.o.	152 000	6 700	s.o.	6 700	158 700	158 700
Intermédiaires ³	244	607	851	148	s.o.	148	392	999
Bénéficiaires finals	124 000	110 000	234 000	6 000	s.o.	6 000	130 000	240 000
Emplois préservés	3 130 000	700 000	3 830 000	279 000	s.o.	279 000	3 409 000	4 109 000

1. Par souci de simplification, l'activité très marginale du FEI à l'extérieur de l'UE est incluse dans les chiffres relatifs à son activité à l'intérieur de l'UE.

2. Les volumes de décaissement ne comprennent pas les 2,1 milliards d'EUR correspondant aux opérations de garantie au titre de l'objectif de politique publique relatif au financement des PME.

3. Contreparties actives avec lesquelles la BEI a signé de nouveaux prêts ou qui ont bénéficié de décaissements ou d'affectations de la part de la BEI en 2015.

4. Les volumes correspondant aux signatures et aux financements mobilisés dans le cadre de l'Initiative en faveur des PME sont inclus à la fois dans les chiffres de la BEI et dans ceux du FEI. Les chiffres respectifs du Groupe BEI ont été ajustés pour éviter une double comptabilisation au niveau du Groupe.







À l'intérieur de l'UE

Chiffres clés de la BEI pour l'année 2015

Financement d'un nombre record

de **124 000 PME,**

principalement via des prêts
intermédiés (PIBM et prêts
pour les PME)
(hausse de 13 % par rapport à 2014)

Ces entreprises employaient
plus de **3 millions de
personnes.**

Maintien d'un **volume élevé** de
nouvelles opérations approuvées,
s'établissant à

25,1
milliards d'EUR
(comme en 2014)

Signature de nouvelles
opérations pour un total de

19,8
milliards d'EUR
(en baisse de 11 % par rapport à
2014) avec, à la clé, la mobilisation
d'au moins 39,6 milliards d'EUR de
financements.

Décaissement de

17,7
milliards d'EUR¹

en faveur d'intermédiaires
financiers, pour rétrocession
aux PME (en baisse de 17 %
par rapport à 2014)

Affectation aux PME par les
intermédiaires financiers, d'un
volume record de

18,8
milliards d'EUR
(hausse de 24 % par rapport
à 2014)

Accent mis sur le déploiement
des **instruments financiers
conjointes UE-Groupe BEI**

Poursuite d'une solide coopération
avec les **institutions publiques
de promotion économique**

Approbation des **premières
opérations consacrées aux
PME au titre du FEIS**

1. Les volumes décaissés n'incluent pas les opérations de garantie. Il existe un délai naturel entre les signatures, les décaissements et les affectations des prêts intermédiés à bénéficiaires multiples (PIBM). L'analyse historique de l'activité PIBM montre que 70 à 80 % environ d'un prêt sont normalement décaissés dans l'année qui suit la signature, et environ 90 % dans les deux ans après la signature. En règle générale, les intermédiaires financiers font rapport sur les affectations durant la période de 18 à 24 mois qui suit la signature ou le décaissement.



Principales réalisations de la BEI

en 2015

- Réalisation **d'un volume de 19,8 milliards d'EUR de nouvelles signatures et d'un record de 18,8 milliards d'EUR d'affectations** en faveur des PME ; financement d'un nombre record de **124 000 PME employant plus de 3 millions de personnes**.
- **Lancement** réussi, avec le FEI, **de l'Initiative en faveur des PME en Espagne et à Malte**, ce qui témoigne de l'engagement du Groupe BEI à mettre en œuvre les instruments pour les PME élaborés conjointement avec l'UE.
- **Coopération renforcée avec les États membres de l'UE et leurs institutions de promotion économique et autorités publiques** dans le cadre d'opérations dédiées aux PME, représentant environ 30 % des financements à l'appui des PME signés en 2015.
- Poursuite du **développement du marché européen de la titrisation**, par l'investissement de 2,3 milliards d'EUR dans des titres adossés à des actifs (dont 838 millions d'EUR dans des titres adossés à des créances sur les PME), ce qui s'est traduit par un accroissement du financement des PME et par le renforcement, via des accords intra-Groupe, de la capacité du FEI à fournir des garanties pour les investisseurs dans des titres adossés à des créances sur les PME.
- Au titre du programme Horizon 2020, poursuite de la mise en œuvre, conjointement avec le FEI, d'opérations novatrices via le programme **InnovFin – Financement européen de l'innovation**, notamment dans le cadre de nouveaux volets consacrés aux projets de démonstration dans l'énergie et aux maladies infectieuses, le rôle de la BEI consistant à fournir des prêts, des garanties et des services de conseil à des entreprises innovantes.
- Sur la base des synergies BEI-FEI, signature **de nouveaux accords portant sur des instruments relevant du Mandat rehaussement de crédit du Groupe BEI**, qui doivent être mis en œuvre par le FEI au cours de la période 2014-2020, notamment pour soutenir le financement des fonds de dette, un marché naissant en Europe qui pourrait constituer une solution de remplacement au financement bancaire.
- **Relèvement de 2,5 milliards d'EUR du mandat Ressources en capital-risque** confié par la BEI au FEI, en tant que contribution de la BEI sur ses ressources propres au volet PME mis en place au titre du **Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS)**, dans le cadre du **Plan d'investissement pour l'Europe**.
- Innovation démontrée dans son activité, avec la signature **d'opérations pilotes visant à soutenir le processus d'internationalisation des PME**, axe thématique qui revêt une importance grandissante en Europe, également encouragé par la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE en 2015.
- Soutien apporté à plusieurs domaines spécifiques liés au financement des PME, en particulier par la signature **d'opérations consacrées à des secteurs cibles comme la microfinance et l'agriculture**.



À l'intérieur de l'UE

Chiffres clés du FEI pour l'année 2015

1,8

milliard d'EUR

déjà engagés par le FEI
au titre du volet PME du FEIS

Cela correspond à **36 % de la
taille globale du volet PME.**

Soutien apporté à environ

110 000 PME

via une série d'instruments
financiers mis à disposition
d'intermédiaires spécialisés dans les
services aux PME

Ces entreprises employaient **près
de 700 000 personnes** en 2015.

Volume record de

2,2

milliards d'EUR

**d'engagements en fonds
propres**, entraînant un effet
de traction sur le marché et la
mobilisation de 9,8 milliards d'EUR

4,7

milliards d'EUR

de garanties accordées à
des intermédiaires financiers,
entraînant la constitution de
nouveaux portefeuilles de prêts
et la mobilisation de ressources
supplémentaires, avec un effet de
levier de 16,6 milliards d'EUR

86

millions d'EUR

signés à l'appui d'opérations
de **microfinance** et
environ 421 millions d'EUR
supplémentaires mobilisés
pour les microentrepreneurs

Renforcement des opérations
conjointes et des instruments
complémentaires mis en place
avec la BEI, afin d'accroître
encore leur impact et
d'améliorer l'accès des PME aux
financements

Principales réalisations du FEI

en 2015

- Rôle clé joué dans la gestion du **volet PME (5 milliards d'EUR) du FEIS, dans le cadre du Plan d'investissement pour l'Europe**. Le FEI compte mobiliser un volume d'investissement global de 75 milliards d'EUR d'ici l'été 2018. À la fin de l'année, le **FEI avait déjà engagé 1,8 milliard d'EUR**, ce qui correspond à 36 % de la dotation totale du volet.
- Satisfaction de la forte demande du marché par **la mise à disposition de fonds à l'appui des PME en quantité plus grande et de manière plus rapide** qu'initialement prévu par les **mandats de l'UE existants** – en particulier le Mécanisme de garantie de prêts du programme COSME et le volet Garanties pour les PME du dispositif InnovFin – du fait de la disponibilité anticipée des ressources du budget pluriannuel du FEIS.
- **2,2 milliards d'EUR investis (dont 1,4 milliard d'EUR au titre du FEIS) dans 85 fonds de capital-investissement**, avec à la clé une **mobilisation totale d'investissements en fonds propres au niveau des fonds de 9,8 milliards d'EUR** à la fin de l'année, dont des ressources financières provenant du secteur privé, ce qui souligne le rôle catalyseur joué par le FEI sur les marchés.
- Promotion d'un recours plus large aux solutions de co-investissement et **comblement des déficits de collecte de ressources des entreprises et des fonds mezzanine** dans le cadre du mécanisme de co-investissement mezzanine du mandat Ressources en capital-risque, pour lequel 2015 a été la première année complète de fonctionnement.
- Garantie de portefeuilles de prêts et de crédits-bails aux PME et soutien au développement du marché européen de la titrisation de créances sur des PME, avec des **engagements de garantie de plus de 4,7 milliards d'EUR** dans 95 opérations différentes qui généreront **16,6 milliards d'EUR de nouveaux financements pour les PME**.
- Accent mis sur les **ventes croisées et la complémentarité des instruments de garantie** dans le cadre des différents programmes de l'UE, certains intermédiaires signant à la fois un accord COSME et un accord InnovFin, utilisant ainsi de façon optimale les programmes garantis par l'UE disponibles.
- **Promotion de l'inclusion sociale et de la création d'emplois** : lancement du nouveau programme EaSI et signature des six premières opérations de garantie ; l'Accélérateur d'impact social a bouclé sa levée de fonds en juillet 2015.
- **Collaboration à plus grande échelle avec les institutions nationales de promotion économique (INPE)** et lancement des travaux concernant une plateforme conjointe FEI-INPE pour les financements par apports de fonds propres, qui deviendra opérationnelle en 2016. La mise en place de cette plateforme devrait être suivie de celle d'une plateforme conjointe de titrisation.



À l'extérieur de l'UE

Chiffres clés de la BEI pour l'année 2015

Financement d'environ
6 000 PME

principalement via des prêts
intermédiés (PIBM et prêts pour
les PME), l'apport de fonds propres
et des activités de microfinance.

Ces entreprises
employaient quelque
280 000 personnes.

Approbation de nouvelles
opérations pour
un total de

3

milliards d'EUR

(en baisse de 8 %
par rapport à 2014)

2,8

milliards d'EUR

de nouvelles opérations
signées mobilisant au moins
5,6 milliards d'EUR

(en hausse de 7 %
par rapport à 2014)

2,3

milliards d'EUR

décaissés en faveur
d'intermédiaires financiers
pour rétrocession aux PME

(en hausse de 29 %
par rapport à 2014)

Les intermédiaires financiers
ont affecté

1,9

milliard d'EUR

aux PME
(comme en 2014)

95

millions d'EUR

signés à l'appui de 14 nouvelles
opérations de **microfinance**
destinées à **soutenir des**
microentrepreneurs en
difficulté financière



Principales réalisations de la BEI en 2015

- Financement d'environ **6 000 PME employant quelque 280 000 personnes.**
- Partenariat avec **la Commission européenne, les États membres de l'UE, les institutions financières internationales et les bailleurs de fonds internationaux** pour soutenir le développement du secteur privé dans les régions hors UE.
- **Signature de 38 nouvelles opérations** à l'appui des PME, **représentant un volume total de 2,8 milliards d'EUR, soit plus d'un tiers du total des signatures de la BEI à l'extérieur de l'UE.**
- **Nouveau record d'affectations de 1,9 milliard d'EUR** en faveur des bénéficiaires finals.
- Signature de **14 nouvelles opérations de microfinance** pour un montant de 95 millions d'EUR (**hausse de 144 % par rapport à 2014**).
- Conclusion de **6 nouveaux accords d'assistance technique** pour un montant total de 9,4 millions d'EUR.
- 67 millions d'EUR de **nouveaux engagements dans quatre fonds dédiés aux PME**, qui visent à leur tour à investir 508 millions d'EUR dans des PME.
- Coopération avec **148 contreparties** dans l'ensemble des régions en dehors de l'UE.





Faits marquants particuliers

Lancement de l'Initiative en faveur des PME (IPME)

L'Initiative en faveur des PME (IPME) est une initiative conjointe de la Commission européenne, du Groupe BEI et des États membres qui vise à stimuler le crédit aux PME en offrant à des institutions financières une couverture partielle des risques sur des portefeuilles de prêts qu'elles ont accordés aux PME. Outre les ressources apportées par les États membres au titre des Fonds structurels et d'investissement européens, l'IPME est cofinancée par le budget de l'UE ainsi que par des ressources du Groupe BEI. L'Initiative en faveur des PME comprend deux produits : i) une garantie de portefeuille non plafonnée pour de nouveaux prêts, crédits-bails ou garanties accordés à l'appui des PME (option 1) et ii) la participation à des opérations de titrisation (cessions parfaites ou opérations synthétiques) de créances de prêt ou de crédit-bail (nouvelles ou existantes) sur des PME, avec l'obligation, pour l'initiateur, de constituer de nouveaux portefeuilles (dissociés) de prêts aux PME, assortis d'un effet de levier minimum sur les fonds ESI (option 2).

À l'issue de l'élaboration du produit, l'IPME (option 1) a été lancée en 2015 en Espagne, où des accords ont été signés en octobre avec six banques, représentant une capacité de garantie combinée de 1,7 milliard d'EUR, dont 1,4 milliard d'EUR mis à disposition par le Groupe BEI. Via ce mécanisme de partage des risques, l'IPME agira comme un catalyseur pour les investissements du secteur privé et favorisera la création d'emplois. En juillet a aussi eu lieu la signature de l'IPME (option 1) pour Malte et la première banque partenaire a déjà été sélectionnée. Les négociations avec la Bulgarie, la Finlande et la Roumanie (option 1), ainsi qu'avec l'Italie (option 2), étaient encore en cours à la fin de l'année.

Soutien continu du Groupe BEI au marché de la titrisation

Grâce à la fois à la liquidité à long terme de la BEI et à la longue expérience du FEI en matière d'octroi de garanties pour des portefeuilles de prêts aux PME, le Groupe BEI était bien placé pour soutenir l'essor du marché de la titrisation des créances sur les PME. L'initiative concernant les titres adossés à des actifs mise en place par le Groupe BEI sur la période 2012-2015 pour soutenir les PME a combiné l'acquisition, par la BEI, de tranches de premier rang de titres adossés à des actifs avec l'octroi, par le FEI, de garanties à des investisseurs tiers pour des tranches de même rang, et impliqué la signature d'un accord de niveau de service intra-Groupe. Cet exemple concret de renforcement des synergies au sein du Groupe BEI a permis à la BEI de souscrire environ 6,2 milliards d'EUR de tranches de premier rang de titres adossés à des actifs en tant que substituts de prêts pour les PME, dans le cadre de 29 opérations menées dans six pays (dont 3 milliards d'EUR pour treize opérations de titres adossés à des créances sur les PME), le FEI apportant des garanties à hauteur d'environ 580 millions d'EUR pour huit de ces opérations. Dans le cadre d'un instrument de titrisation distinct du Groupe BEI, le volet du mandat Rehaussement de crédit consacré aux titres adossés à des actifs, le FEI a conclu sept opérations de garantie relatives à des titres adossés à des actifs en 2015, pour un total de 460 millions d'EUR.

Produits du Groupe BEI destinés à promouvoir l'inclusion financière dans l'UE

L'emploi durable, la protection et l'inclusion sociales ainsi que le besoin de soutenir les groupes vulnérables sont devenus des thématiques de plus en plus importantes tout au long de l'année 2015. La mise en

œuvre réussie, par le Groupe BEI, de l'instrument européen de microfinancement Progress a donné lieu au lancement de son successeur, le Programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI), qui est financé par les ressources budgétaires de l'UE et assorti d'un apport équivalent de ressources par le Groupe BEI. Dans le cadre de l'EaSI, le FEI accordera des garanties et des instruments assortis d'une mise de fonds à des institutions financières intervenant sur des marchés de niche, qui ciblent des microemprunteurs issus de groupes sociaux à risques et d'entreprises actives dans l'économie sociale. Au total, 11 opérations de garantie ont déjà été signées au titre de l'EaSI en 2015, pour un montant de 27 millions d'EUR. Dans le cadre d'une démarche complémentaire, la BEI a également soutenu l'inclusion financière de microemprunteurs dans l'UE par sa propre activité de prêt à l'appui de la microfinance. En 2015, elle a ainsi signé en particulier un prêt de 100 millions d'EUR avec une banque sociale en Espagne pour le financement de jeunes travailleurs indépendants et de jeunes pousses, une façon de stimuler l'investissement tout en soutenant l'emploi des jeunes.

En s'appuyant sur ces instruments de garantie et cette capacité de prêt à l'appui de la finance inclusive, le Groupe BEI continue également de fournir du capital-risque pour soutenir le secteur, encore émergent, de l'entrepreneuriat social en Europe. Via l'Accélérateur d'impact social, une initiative pilote gérée par le FEI, le Groupe BEI prend des participations majeures dans des fonds d'impact social, qui investiront à leur tour dans des entreprises sociales. L'objectif, sur ce créneau du secteur des PME, est de parvenir à apporter une réponse quantifiable aux enjeux sociétaux, par l'application de solutions entrepreneuriales et de stratégies commerciales.

Financement d'entreprises innovantes via le Groupe BEI

InnovFin – Financement européen de l'innovation est une initiative conjointe du Groupe BEI (BEI et FEI) et de la Commission européenne (DG Recherche et innovation) s'inscrivant dans la stratégie Horizon 2020, à savoir le programme de recherche de l'UE pour la période 2014-2020. InnovFin consiste en une gamme de produits sur mesure – qui s'étend de garanties pour les intermédiaires financiers à des prêts di-

rects aux entreprises, en passant par des services de conseil – afin de soutenir aussi bien de petites PME innovantes que de grands projets de recherche-développement dans l'UE et les pays associés au programme Horizon 2020. D'ici à la fin de 2020, les produits InnovFin devraient contribuer à mobiliser plus de 24 milliards d'EUR pour le financement d'investissements dans la recherche et l'innovation réalisés par des PME, des ETI et de grandes entreprises, ainsi que par des promoteurs d'infrastructures de recherche.

Le Groupe BEI a renforcé son activité opérationnelle au titre d'InnovFin durant la deuxième année de mise en œuvre du dispositif. En 2015, le FEI a signé 28 opérations, pour un total de 1,6 milliard d'EUR, au titre du volet Garanties pour les PME du dispositif InnovFin (dans le cadre, pour l'essentiel, du volet PME du FEIS) et quatre opérations pour un total de 53 millions d'EUR au titre du volet Capital-risque pour les PME du même dispositif. En 2015 également, la BEI a signé une nouvelle opération au titre du volet Garanties pour les ETI du dispositif InnovFin, pour un montant de 150 millions d'EUR, et 12 prêts directs au titre du volet Financement de la croissance des ETI du même dispositif, pour un total de 214 millions d'EUR.

Soutien de la BEI en faveur des PME à l'extérieur de l'UE

Le développement du secteur privé local reste un pilier majeur de l'activité de la BEI à l'extérieur de l'UE. En 2015, la Banque a signé 38 nouvelles opérations à l'appui des PME et des microentreprises, dont certaines axées sur une thématique ou un secteur spécifiques, tout en continuant à affecter des ressources à des projets réalisés par des PME dans le cadre de lignes de crédit existantes. En 2015, les nouvelles opérations signées en faveur des PME à l'extérieur de l'UE ont totalisé 2,8 milliards d'EUR (dont 2,7 milliards d'EUR de prêts intermédiés), y compris 95 millions d'EUR pour 14 opérations dédiées à la microfinance et 67 millions d'EUR répartis dans quatre nouveaux fonds d'investissement. La BEI a continué de tenir son rôle d'important prestataire d'assistance technique à l'appui de la microfinance et du développement du secteur privé dans les pays ACP et les régions voisines. En 2015, elle a ainsi conclu six nouveaux accords d'assistance technique à l'appui de microentreprises et de PME, pour un total de plus de 9 millions d'EUR.



Perspectives

La crise économique et financière qui a touché toute l'Europe a accru la difficulté, pour les PME, d'accéder aux financements. Plus particulièrement, la capacité des banques à accorder des prêts et à assumer des risques a décliné après la crise, sous l'effet d'un renforcement des exigences réglementaires et de l'accumulation de prêts non productifs. Même si la politique monétaire menée dans ce contexte a maintenu les coûts d'emprunt globaux à un niveau faible en Europe, les taux d'intérêt que les banques ont appliqués à leurs prêts aux PME n'ont pas pour autant baissé dans la même proportion.

Selon les perspectives actuelles, le Groupe BEI continuera de faire de l'accès des PME aux financements un objectif stratégique prioritaire en 2016, en veillant à la mise à disposition de financements intermédiés et de produits de partage des risques via une éventail toujours plus large d'intermédiaires financiers, parmi lesquels des acteurs de secteurs encore émergents, comme les fonds de crédit, les organismes de microcrédit et les institutions de finance sociale. Cette offre enrichie permettra également d'aligner l'activité du Groupe BEI avec les objectifs de l'Union des marchés des capitaux, qui appelle à ce que les sources de financement autres que les financements bancaires, utilisées en complément de ceux-ci, jouent un rôle plus important dans le financement des PME. Le Groupe BEI continuera de river son activité opérationnelle à l'évolution des objectifs stratégiques de l'UE, notamment en soutenant des projets de PME au titre du FEIS, dans le cadre du Plan d'investissement pour l'Europe.

La Banque poursuivra également son soutien aux PME et à la promotion du développement des secteurs financier et privé locaux à l'extérieur de l'UE,

via toute sa gamme de produits, y compris les prêts intermédiés et, de manière croissante, les services de conseil. À l'extérieur de l'UE, l'appui apporté par la BEI à la microfinance en particulier continuera d'aider à satisfaire les besoins à l'échelle locale en comblant les lacunes dans l'offre de services financiers et en promouvant la création d'emplois. Enfin, en réponse à la crise des réfugiés qui frappe l'Europe, le BEI procède également à une évaluation suivie des besoins en matière de soutien aux investissements en faveur des réfugiés, lequel pourrait notamment être apporté via l'élargissement des critères d'admissibilité à un financement au titre de son activité à l'appui des PME pour des opérations menées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE.







**Banque
européenne
d'investissement**

La banque de l'UE



**EUROPEAN
INVESTMENT
FUND**

Bureau d'information

+352 4379-22000

+352 4379-62000

info@bei.org

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer

L-2950 Luxembourg

+352 4379-1

+352 437704

www.bei.org/pme

twitter.com/EIB

facebook.com/EuropeanInvestmentBank

youtube.com/EIBtheEUBank

Fonds européen d'investissement

37B, avenue J.F. Kennedy

L-2968 Luxembourg

+352 2485-1

+352 2485-81200

info@eif.org

www.eif.org

Rapport sur les PME 2015

Les activités du
Groupe BEI à l'appui
des PME et des ETI



© EIB Photolibrary, © Maîtres laitiers du Cotentin, © ARVEDI,
© MicroBank Caixa, © Municipality of Sofia, © CretaFarm,
© Shutterstock, © Geraldine Bruneel.